



Monsieur Jean-Noël Barrot  
Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères

Paris, le 2 décembre 2024

**Objet : Répressions et recul inquiétant de l'état de droit en Géorgie**

Monsieur le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères,

Malgré une répression et une violence grandissante des forces de sécurité, les Géorgiens sont de plus en plus nombreux à se lever et à manifester chaque jour dans tout le pays contre le parti « Rêve Géorgien » qui a abandonné le statut de pays candidat à l'adhésion européenne après avoir vraisemblablement truqué et faussé les dernières élections législatives. Par ses dérives et ses décisions, ce parti fait complètement dévier la Géorgie de son chemin vers l'Union Européenne et l'état de droit.

Dans ce moment crucial pour la Géorgie, la voix de la France est importante. Notre diplomatie s'est toujours fait l'honneur d'être aux côtés de ceux qui luttent pour la liberté et la démocratie. La France devrait donc aujourd'hui porter une parole forte en Europe sur la nécessité de respecter l'état de droit, les libertés fondamentales et le processus électoral. Les dernières élections législatives n'ayant pas respecté les standards attendus d'une démocratie : bourrage d'urnes, intimidations et violences sur des observateurs électoraux etc... de nouvelles élections devraient être tenues dans des conditions équitables et justes. Elles sont l'unique gage d'un retour à la stabilité.

La France pourrait donc appeler le Conseil Constitutionnel géorgien à répondre aux demandes de la Présidente, Salomé Zourabichvili, sur l'examen de la fraude électorale. Seule une décision du Conseil Constitutionnel pourrait ouvrir la voie à de nouvelles élections et à un retour vers l'état de droit.

Je vous prie, Monsieur le ministre, d'agréer mes sincères salutations,

***Frédéric Petit***

Député de la 7<sup>e</sup> circonscription des Français  
établis en Allemagne, Europe centrale et Balkans